

33. LE CONFLIT ISRAËLO-ARABE

Contexte

L'accord qui est intervenu en 1985 entre la Jordanie et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a suscité l'espoir d'un déblocage prochain dans les démarches qui visent à régler le conflit opposant Israël et ses voisins. Mais en février 1986, l'initiative, tout comme le plan Reagan de 1982 et la Charte de Fez de 1983, s'est soldée par un échec : elle n'avait pas permis d'instaurer un dialogue constructif entre Israël, l'OLP et les États arabes limitrophes.

L'Accord conclu par le roi Hussein de Jordanie et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, le 11 février 1985, préconisait la mise en place de mécanismes internationaux pour les négociations, y compris la création d'une délégation mixte jordano-palestinienne, devant aboutir à l'auto-détermination de la Palestine dans le cadre d'une confédération avec la Jordanie. Toutefois, l'Accord ne faisait pas mention de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU qui reconnaît notamment la souveraineté et l'intégrité territoriale d'Israël. Une semaine plus tard, le Comité exécutif de l'OLP a émis un communiqué rejetant la résolution 242, revendiquant une fois de plus un État palestinien indépendant et réaffirmant que l'Organisation est le "seul représentant légitime du peuple palestinien".

Lorsque le secrétaire d'État américain Shultz s'est rendu en visite au Moyen-Orient en mai 1985, le premier ministre israélien, M. Shimon Peres, a laissé savoir que son gouvernement était prêt à rencontrer une délégation mixte jordano-palestinienne, à condition qu'aucun membre de l'OLP n'en fit partie. Pour leur part, les États-Unis se sont réjouis de l'Accord et se sont dits prêts à se réunir avec une délégation conjointe si une telle démarche pouvait mener à des négociations directes avec Israël.

Lorsque le roi Hussein s'est rendu à Washington, toujours en mai 1985, pour discuter de la vente d'armes américaines à la Jordanie, il a